

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 21 juillet 2006
(convocation du 10 juillet 2006)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt Et Un Juillet Deux Mil Six à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. ROUSSET Alain, M. MARTIN Hugues, M. HOUDEBERT Henri, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCASSOU Dominique, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISSON Serge, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. BANAYAN Alexis, M. BANNEL Jean-Didier, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BRACQ Mireille, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CASTEL Lucien, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CHAZEAU Jean, Mme CONTE Marie-Josée, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michèle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, Mme DUMONT Dominique, M. DUPRAT Christophe, M. DUTIL Silvère, M. FAYET Guy, M. FERILLOT Michel, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, M. JAULT Daniel, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHaire Pierre, M. MANGON Jacques, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, Mme MOULIN-BOUDARD Martine, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOËL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. REDON Michel, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme VIGNE Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. BOBET Patrick à M. DUCHENE Michel
Mme. CURVALE Laure à M. CHAUSSET Gérard
M. FELTESSE Vincent à M. SEGUREL Jean-Pierre
M. FLORIAN Nicolas à M. PUJOL Patrick
M. TOUZEAU Jean à M. DAVID Jean-Louis
M. ANZIANI Alain à M. SAINTE-MARIE Michel
M. BANNEL J. Didier à Mme BRACQ Mireille (jusqu'à 10 h 15)
M. BAUDRY Claude à M. FERILLOT Michel
M. BELIN Bernard à M. TAVART Jean-Michel
M. BELLOC Alain à Mme. PUJO Colette
M. BREILLAT Jacques à M. CASTEL Lucien
Mme. BRUNET Françoise à M. SIMON Patrick
M. CANIVENC René à M. QUERON Robert
M. CARTI Michel à Mme. CARTRON Françoise
Mme CASTANET Anne à Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude
M. CASTEX Régis à M. REBIERE André

M. CAZENAVE Charles à M. DAVID Jean-Louis
M. CORDOBA Aimé à M. BROQUA Michel
M. DELAUX Stephan à Mme PARCELIER Muriel (à partir de 10 h 30)
Mme. FAORO Michèle à Mme. LIMOUZIN Michèle
M. GOURGUES Jean-Pierre à M. MERCIER Michel
Mme. ISTE Michèle à M. SARRAT Didier
Mme. JORDA-DEDIEU Carole à M. LOTHaire Pierre
M. MAMERE Noël à M. DANE Michel
M. MANSENCAL Alain à M. MERCHERZ Jean
M. MAURIN Vincent à Mme. EYSSAUTIER Odette
M. MONCASSIN Alain à M. GRANET Michel
Mme MOULIN-BOUDARD Martine à Mme CAZALET A. Marie (jusqu'à 10 h 45)
Mme PALVADEAU Chrystèle à M. NEUVILLE Michel
M. POIGNONEC Michel à M. FAYET Guy
Mme. RAFFARD Florence à M. QUANCARD Joël

LA SEANCE EST OUVERTE

Marchés publics - Equipements des services - Fourniture de matériels informatiques - Droits d'usage des logiciels - Prestations d'installation - Extension de garantie - Appel d'offres ouvert - Autorisation

Monsieur MERCIER présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La Communauté Urbaine de Bordeaux gère à ce jour, un parc informatique de 1440 micro-ordinateurs, 550 imprimantes locales et réseau, auxquels s'ajoutent 29 traceurs grand format (A0+), ainsi qu'un ensemble de petits périphériques (scanners, lecteur ZIP).

La quasi-totalité des postes est connectée au réseau local Ethernet 100 Mb et accède à tous les environnements de serveurs de la CUB.

Les postes DAO au nombre de 120 (sous Windows XP Pro SP2) utilisent entre autres l'outil AUTOCAD MAP version 2006 ou ultérieure et impriment sur des traceurs A0+.

Le parc est réparti sur 24 sites interconnectés.

Il convient maintenant, d'une part de renouveler les matériels informatiques les plus anciens tout en préservant l'homogénéité et la cohérence du parc informatique et serveurs et d'autre part, de compléter les équipements informatiques des services.

A cet effet, un marché doit être conclu en application de la procédure d'appel d'offres ouvert prévue au Code des Marchés Publics (articles 33, alinéa 3, 57 à 59).

La Communauté Urbaine de Bordeaux ne pouvant déterminer a priori le moment où les services exprimeront leurs besoins, tant en matériels qu'en logiciels, il s'agit dans ces conditions, d'un marché à bons de commande avec minimum et maximum, conformément à l'article 71-1 du code des Marchés Publics.

Le montant de l'opération pour la durée totale du marché est estimé à 1 000 000 € HT minimum et 4 000 000 € HT maximum.

Ce marché est conclu pour une durée de 24 mois à compter de la notification du marché. Les fournitures font l'objet d'une garantie de 3 ans à compter de leur admission.

Conformément aux articles L21 – 12 et 13 du Code Général des Collectivités Territoriales, le dossier de consultation des entreprises est tenu à la disposition des conseillers communautaires qui peuvent venir le consulter à la Direction Centrale des Achats et Marchés au 13^{ème} étage de l'hôtel de la Communauté Urbaine de Bordeaux, en application des articles L2121 12 et 13 du Code des Marchés Publics.

Le montant étant supérieur à 210 000 € HT, l'opération donnera lieu à publicité européenne.

Ce marché est à prix unitaires.

L'opération sera imputée au budget principal de l'exercice en cours :

Chapitre 21 – compte 2183 – fonction 0200 – CRB R300
Chapitre 20 – compte 205 – fonction 0200 – CRB R300
Chapitre 011 – compte 6156 – fonction 0201 – CRB R 300
Chapitre 011 – compte 60632 – fonction 0201 – CRB R300
Chapitre 011 – compte 6288 – fonction 0201 – CRB R300
Chapitre 65 – compte 651 – fonction 0201 – CRB R300

Aussi, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir décider le renouvellement des équipements informatiques, d'entériner le dossier de consultation des entreprises et autoriser M le Président :

- à lancer la mise en concurrence dans le cadre d'un appel d'offres ouvert et à bons de commande en application des articles 33 alinéa 3, 57 à 59, 71-1 du Code des Marchés Publics
- à signer le marché à intervenir avec les entreprises qui auront émis la proposition économiquement la plus avantageuse en réponse à cet appel d'offres,
- à procéder en cas d'insuccès, à la recherche de prestataires soit, par voie d'un nouvel appel d'offres sur la base d'un nouveau dossier adapté à la conjoncture économique ou modifié en application de l'article 59, soit par marché négocié conformément aux dispositions de l'article 35-I-1 du Code des Marchés Publics,
- à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 21 juillet 2006,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN
PRÉFECTURE LE
2 AOÛT 2006

M. MICHEL MERCIER